



Présidence
CD/CT/ND/ 159-18
Mandature 2016 – 2021
Assemblée Générale 2016-2021/2018-08

EXTRAIT DE RESOLUTIONS
PROCES-VERBAL N° 2016-2021/2018 - 08.
ASSEMBLEE GENERALE DU 8 NOVEMBRE 2018

Sur convocation de Monsieur DORE, Président de la chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime, les membres de l'assemblée générale se sont réunis le jeudi 8 novembre 2018 à 14h00 au CFA Simone Veil – 2 rue César Franck à ROUEN.

Etaient absents et excusés :

- M. ALLAINGUILLAUME Yves
- Mme BOYERE Valérie
- Mme CANTEREL Sylvie
- Mme CHICOT Marie-Ange
- M. DARTOIS Guillaume
- Mme DHENIN Cindy
- M. LEMASSON Rodolphe
- M. PRAT Yannick

Etaient absents et non excusés :

- M. PARRET Pascal

Etaient présents :

- M. AUTIN Hervé
- M. BRUSCHERA Christophe
- M. CROISE David
- M. DORE Christophe
- M. DUCROC Christian - *entre en séance à 14h45*
- Mme DUMESNIL Christine
- M. FALEMPIN François
- M. GUILLON Thierry
- M. HUBERT Michel
- M. LARCHEVEQUE Alain
- M. MOLLIEN Eric
- M. MORAIS Carlos
- M. SOLMON Gilles
- Mme DEGOIS (TONIN) Carmen
- Mme VINET Murielle

Etaient invités et présents :

- Mme TARLEVÉ, Secrétaire Générale
- M. BARDOR, membre honoraire
- M. LEVISTRE, membre associé
- M. LOUVET, membre associé
- M. CAVELLIER, membre associé

M. LEDOUX, représentant la DRFIP

Les invités, les membres honoraires, les membres associés participent au débat mais ne prennent pas part au vote.

Assemblée Générale n° 08

Préliminaire : Approbation du procès-verbal en date du 18/06/2018.

VOTE :

LE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE QUI S'EST TENUE LE 18 JUIN 2018 EST ADOPTE A L'UNANIMITE, DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

I POINTS SOUMIS AU VOTE

Point n°1 :

Vote de l'arrêté des budgets rectificatifs n°1 2018 de la CMA 76 et du CFA adoptés par le bureau en date du 11/10/18 et soumis pour avis à la commission des finances convoquée à cet effet le 15/10/18.

Document de travail transmis préalablement :

- Note de présentation du budget rectifié n°1 2018 (document n°1)

Intervention en séance :

- M. MARAIS, Chargé de mission

Résolution 2016-2021/ 2018-08/ AG 251 :

VOTE :

L'ARRETE DU PROJET DES BUDGETS RECTIFIES N°1 DE L'EXERCICE 2018 DE LA CMA76, DU CFA ET DE SES ANNEXES, ADOPTE PAR LE BUREAU EN DATE DU 11/10/18 ET SOUMIS POUR AVIS A LA COMMISSION DES FINANCES DU 15/10/18 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

Point n°3 :

Vote des produits et tarifs 2019 de la CMA76 et proposition de modification des derniers tarifs, adoptés par le Bureau en date du 11/10/18 et soumis pour avis à la commission des finances convoquée à cet effet le 15/10/18.

Document de travail transmis préalablement :

- Proposition de Tarifs et prestations 2019 (documents n°3)

Intervention en séance :

- M. MARAIS, Chargé de mission

Résolution 2016-2021/ 2018-08/ AG 252 :

VOTE :

LA PROPOSITION DE TARIFS DES PRESTATIONS 2019 DE LA CMA76 ET DE LA FOIRE DE ROUEN ADOPTES PAR LE BUREAU EN DATE DU 11/10/18 ET PAR LA COMMISSION DES FINANCES DU 15/10/18 EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

Point n°2 :

Vote de l'arrêté du projet des budgets primitifs 2019 de la CMA 76 et du CFA adoptés par le bureau en date du 11/10/18 et soumis pour avis à la commission des finances convoquée à cet effet le 15/10/18.

Document de travail transmis préalablement :

- Comptes de résultat et bilans (documents n°2)

Intervention en séance :

- M. MARAIS, Chargé de mission

Résolution 2016-2021/ 2018-08/ AG 253 :

VOTE :

L'ARRETE DU BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA CMA76, DU CFA ET DE SES ANNEXES, ADOPTE PAR LE BUREAU EN DATE DU 11/10/18 ET PAR LA COMMISSION DES FINANCES DU 15/10/18 EST APPROUVE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

Point n°4 :

- Vote de l'adhésion de la CMA76 à INITIATIVE ROUEN, adopté par le bureau en date du 11/10/18.

- Vote de l'adhésion de la CMA76 à SMA (Seine Maritime Expansion), adopté par le bureau en date du 13/09/18.

Document de travail transmis préalablement :

- Appel à cotisation Initiative Rouen (document n°4.1)
- Appel à cotisation SMA (document n°4.2)

Intervention en séance :

- M. DORÉ, Président

Résolution 2016-2021/ 2018-08/ AG 254 :

VOTE :

LE RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE LA CMA 76 A L'ASSOCIATION INITIATIVE ROUEN A HAUTEUR DE 200 EUROS POUR L'ANNEE 2018 EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

LA DESIGNATION DE M. DARTOIS COMME MEMBRE SUPPLEANT D'INITIATIVE ROUEN EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

LE RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE LA CMA 76 A L'ASSOCIATION SMA (SEINE MARITIME ATTRACTIVITE) A HAUTEUR DE 100 EUROS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

Point n°5 :

Vote de la désignation de trois nouveaux membres associés suite à la démission de Mme FENESTRE et de MM. VALLEE et SIMEON, adopté par le bureau en date du 11/10/18.

Document de travail transmis préalablement :

- Courrier de démission de 3 membres associés (document n°5)

Intervention en séance :

- M. DORÉ, Président

Résolution 2016-2021/ 2018-08/ AG 255 :

VOTE :

LA DESIGNATION DE 2 (DEUX) NOUVEAUX MEMBRES ASSOCIES COMME PREVU A L'ARTICLE 24 DU REGLEMENT INTERIEUR EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

LES DEUX NOUVEAUX MEMBRES ASSOCIES SONT M. SAMUEL LEFRANCOIS ET M. CYRIL MALANDIN.

Point n°6 :

Vote de la mise à jour de la liste des représentations extérieures de la CMA 76 : association CURSUS, vote de la nomination de M. FALEMPIN comme membre titulaire de l'association CURSUS, adopté par le Bureau en date du 13/09/18.

Document de travail transmis préalablement :

- Plaquette de présentation CURSUS (document n°6)

Intervention en séance :

- Mme Clarice TARLEVÉ, Secrétaire Générale

Résolution 2016-2021/ 2018-08/ AG 256 :

VOTE :

LA PROPOSITION DE NOMINATION DE MONSIEUR FALEMPIN COMME MEMBRE TITULAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CURSUS EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

Point n°7 :

Vote de l'arrêté du mandat au Président de la CMA 76 pour signer un protocole transactionnel mettant fin au litige avec Mme Sylvie JULIEN-RETAIL en application de l'article 19bis du code de l'artisanat, adopté par le bureau en date du 13/09/2018.

Intervention en séance :

- Mme Clarice TARLEVÉ, Secrétaire Générale

Résolution 2016-2021/ 2018-08/ AG 257 :

VOTE :

LA PROPOSITION DE CONFIER UN MANDAT AU PRESIDENT DE LA CMA76 POUR REGULARISER UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL DANS LE CADRE DU LITIGE AVEC MME JULIEN-RETAIL, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 19BIS DU CODE DE L'ARTISANAT, EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

Point n°8 :

Vote de la validation, conventionnement et financement de l'action « des saveurs et des voiles », adopté par le bureau en date du 13/09/2018.

Intervention en séance :

- Mme Clarice TARLEVÉ, Secrétaire Générale

Résolution 2016-2021/ 2018-08/ AG 258 :

VOTE :

**LE PLAN DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU PROJET :
DES SAVEURS ET DES VOILES – POUR UN COUT TOTAL DE 31 700 EUROS AVEC UN FINANCEMENT FEAMP DE 12 700 EUROS, UN FINANCEMENT DE LA REGION NORMANDIE DE 12 700 EUROS ET 6 300 EUROS D'AUTOFINANCEMENT DE LA CMA,
EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.**

Point n°9 :

Vote relatif au Campus Havrais de l'Université Régionale des Métiers de l'Artisanat (URMA) et aux travaux du CFA site de Dieppe :

- **Vote de la proposition de confier un mandat au Président de la CMA 76, pour procéder à la recherche de tout financement externe complémentaire à des financements bancaires,**

- **Vote de la proposition de confier un mandat au Président de la CMA 76 pour la signature d'une convention avec le conseil régional et tout partenaire local public au projet,**

adoptés par le Bureau en date du 11/10/2018.

Intervention en séance :

- Mme Clarice TARLEVE, Secrétaire générale de la CMA 76

Résolution 2016-2021/2018-08/ AG 259 :

VOTE :

LA PROPOSITION DE CONFIER UN MANDAT AU PRESIDENT DE LA CMA76 POUR LE LANCEMENT DE L'OPERATION DE L'URMA DU HAVRE, ET POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DU CFA SITE DE DIEPPE,

LA PROPOSITION DE CONFIER UN MANDAT AU PRESIDENT DE LA CMA76 POUR PROCEDER A LA RECHERCHE DE TOUT FINANCEMENT EXTERNE COMPLEMENTAIRE A DES FINANCEMENTS BANCAIRES,

LA PROPOSITION DE CONFIER UN MANDAT AU PRESIDENT DE LA CMA76 POUR LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL REGIONAL, ET TOUT PARTENAIRE LOCAL PUBLIC AU PROJET,

EST APPROUVEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant pas d'autre question ou remarque, le Président DORE lève la séance à 16h40.



**Christophe DORE,
Président de la CMA 76.**